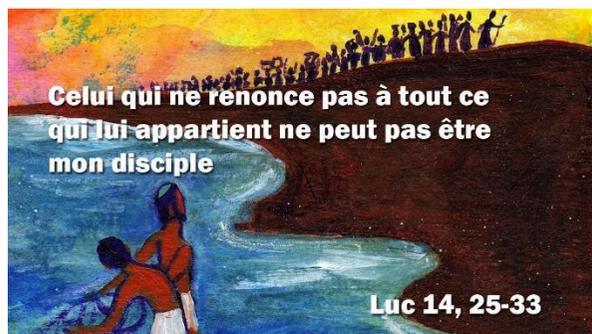


En ce temps-là, de grandes foules faisaient route avec Jésus ; il se retourna et leur dit : « Si quelqu'un vient à moi sans me préférer à son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères et sœurs, et même à sa propre vie, il ne peut pas être mon disciple. Celui qui ne porte pas sa croix pour marcher à ma suite ne peut pas être mon disciple. Quel est celui d'entre vous qui, voulant bâtir une tour, ne commence par s'asseoir pour calculer la dépense et voir s'il a de quoi aller jusqu'au bout ? Car, si jamais il pose les fondations et n'est pas capable d'achever, tous ceux qui le verront vont se moquer de lui : 'Voilà un homme qui a commencé à bâtir et n'a pas été capable d'achever !' Et quel est le roi qui, partant en guerre contre un autre roi, ne commence par s'asseoir pour voir s'il peut, avec dix mille hommes, affronter l'autre qui marche contre lui avec vingt mille ? S'il ne le peut pas, il envoie, pendant que l'autre est encore loin, une délégation pour demander les conditions de paix. Ainsi donc, celui d'entre vous qui ne renonce pas à tout ce qui lui appartient ne peut pas être mon disciple. »



Intentions de messe

Décès de la semaine : M.Gérard BRAULT (84 ans) de Chalennes ; Mme Marie-Thérèse BERNARD (91 ans) de Saint-Aubin

Samedi 6 septembre 19h00 à Rochefort : Edith († 2009) et Raymond († 1991) CAILLEAU ; Hélène GASCHET et Fam. ; Anniv. Pierre, Marie-Anne, Hubert

Dimanche 7 septembre 10h30 à Saint-Maurille : Intention particulière ; Albert BLOURDIER et Fam. ; Roger MOSSET et tous les Défunts ; Laurent TIJOU (2^{ème} année) et Fam. ; Fam. NICOLAS-PIOU ; Marie-Ange MARCHAND ; Intention particulière ; Joseph OGER et Fam. OGER-LAMOUREUX ; Intention particulière



Édito par le Père Guillaume, curé

Que ta volonté soit faite

Nous avons l'habitude, dans la prière du *Notre-Père* (qui se nomme d'ailleurs l'*Oraison Dominicale* dans la liturgie), de dire à Dieu « Que ta volonté soit faite, sur la terre comme au ciel. » Nous sommes tellement habitués à dire cette prière que le Seigneur a enseignée à ses disciples, que nous ne faisons peut-être pas assez attention à la portée des mots que nous disons.

Et pourtant, quelles paroles redoutables ! N'oublions pas que, dans cette prière, Jésus nous inclut dans sa relation unique avec son Père. En nous invitant à dire, avec Lui, *notre* Père, il nous met à son propre niveau. Dès lors, en redisant ces mots qu'il nous a donnés, et qui sont vrais d'abord et avant tout pour lui, nous devons faire de ces mots une vérité dans notre vie.

Or, jusqu'où va l'abandon de Jésus à la volonté de son Père ? Au jardin de Gethsémani, Jésus dira : « Père, si tu le veux, éloigne de moi cette coupe ; cependant, que soit faite non pas ma volonté, mais la tienne. » (Lc 22,42). Pour Jésus, vouloir que la volonté du Père soit faite, c'est accepter d'aller jusqu'à donner sa vie pour le Salut du Monde. Autrement dit, Jésus ne reculera devant rien pour que la Volonté de Dieu soit faite, sur la terre comme au ciel.

Ainsi, quand nous reprenons les mots que Jésus nous a enseignés pour prier, nous devons, nous aussi, être prêts à tout faire pour que la Volonté de Dieu soit faite, être prêts à tout donner pour que la Volonté de Dieu s'établisse dans nos vies, et sur toute la terre comme au ciel.

En priant ainsi, nous demandons donc à Dieu de nous aider à convertir nos cœurs à la Loi du Royaume des Cieux, que le Christ nous a patiemment enseignée au long de l'Évangile. Ce ne doit pas être des mots creux, énoncés machinalement. En disant ces mots, il faut que nous voulions vraiment nous abandonner au plan que Dieu a pour chacun d'entre nous, comme le Fils s'est abandonné au Père. Il faut que nous acceptions de suivre Dieu, là où il veut nous entraîner, même si ce n'est pas du tout ce à quoi nous avons pensé. Comme les disciples, il faut que nous acceptions d'avoir « tout quitté pour [le] suivre » (Mt 19,27)

Horaires des Messes

Lundi 08 septembre	Nativité de la Vierge Marie	18h30	Pas de messe
Mardi 09 septembre	St Alain de la Roche	9h00	Pas de messe
Mercredi 10 septembre	Ste Inès	9h00	Adoration à Rochefort
		9h30	Messe à Rochefort
		18h00	Chapelet à Saint-Maurille
Jeudi 11 septembre	Ste Théodora	9h00	Messe à Chaudfonds
		11h00	Chapelet Rochefort
Vendredi 12 septembre	Le Saint Nom de Marie	18h30	Messe à Saint-Maurille
Samedi 13 septembre	St Maurille	9h30	Messe à Notre Dame
Samedi 14 septembre	Messe anticipée		Pas de messe
Dimanche 15 septembre	St Maurille - 24 ^{ème} dimanche du Temps Ordinaire	10h30	Messe à Saint-Maurille

Infos paroissiales et diocésaines

■ Changement des horaires de messe en semaine à la rentrée

Après réflexions, et selon les contraintes d'agenda du père Guillaume, des modifications sur les horaires des messes en semaine entreront en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2025. A partir de cette date, voici quels seront les horaires habituels des messes :

- **Lundi : 18h30 à Saint-Maurille**
- **Mardi : 9h00 à Saint-Maurille**
- **Mercredi : 9h30 à Rochefort**
- **Jeudi : 9h00 à Chaudfonds**
- **Vendredi : 18h30 à Saint-Maurille**
- **Samedi : 9h30 à Notre-Dame**

Et les horaires des solennités en semaine (Immaculée Conception, Cendres, Annonciation, etc.) seront toujours à 20h00.

■ Soirée Pétales de Roses : samedi 04 octobre 2025 à 20h00 à l'église Saint-Maurille

Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus a promis qu'elle passerait son Ciel à faire du bien sur la terre, et aussi qu'elle ferait pleuvoir une pluie de roses.

Nous la prendrons au mot le samedi 4 octobre à 20h à l'église Saint Maurille de Chalennes, où la paroisse conjointement avec la Communauté des Béatitudes animeront une soirée Pétales de Roses. Vous pourrez écrire une lettre à Thérèse avec vos intentions, et mesurer au cours de l'année qui vient sa puissance d'intercession ; Louange, témoignages, confessions. Venez nombreux !

■ Fête patronale de la Saint-Maurille :

Le week-end du **13-14 septembre 2025**, la paroisse organise une fête paroissiale, pour la Saint-Maurille, saint patron de notre paroisse ! Vous l'attendiez depuis longtemps ! Voici le programme du week-end de notre fête paroissiale :

→ **Samedi 13 septembre :**

- A partir de 15h00 : marche vers la chapelle Notre-Dame de la Charité
- 17h00 : temps de louange & présentation de la chapelle
- A partir de 18h00 : apéritif dînatoire partagé

→ **Dimanche 14 septembre :**

- 10h30 - *église Saint-Maurille* : messe dominicale
- A partir de 11h30 - *Malpavés* : apéritif puis déjeuner convivial / jeux & animations / partages, échanges

- 17h00-18h00 - *église Saint-Maurille* : vêpres / rangement / fin de journée

Vous êtes attendus nombreux, réservez bien ces dates !

■ Grand rassemblement diocésain : dimanche 5 octobre 2025 :

Mgr Delmas nous invite au rassemblement diocésain "Jubilez en Anjou" qui aura lieu le dimanche 5 octobre prochain à l'Amphitéa (Angers) : *"Je forme le vœu que cette journée nous permette, d'être heureux d'appartenir à une même Église diocésaine, de commencer ensemble cette nouvelle année pastorale, de devenir des pèlerins d'Espérance."*

Proposition pour ceux qui le peuvent, de **réciter une neuvaine les 9 jours qui précèdent notre rassemblement jubilaire, soit du 26 septembre au 4 octobre**. Un petit lot de cartes de neuvaine sera disponible courant septembre. Par ailleurs, nous vous rappelons que **toutes les infos utiles** sur le rassemblement diocésain se trouvent sur le site de la paroisse (dans l'agenda) ou du diocèse. **Pensez à vous inscrire !**

Inscriptions : <https://stmaurilleenloireetlayon.diocese49.org/evenement/rassemblement-diocésain-jubilez-en-anjou/>



■ Pèlerinage paroissial à Pontmain

Dans le cadre de la démarche jubilaire de cette année 2025, l'Équipe d'Animation paroissiale (E.A.P.) de la Paroisse Saint-Maurille-en-Loire-et-Layon propose un pèlerinage paroissial à Pontmain le **samedi 6 décembre 2025**, à l'avant-veille de la Solennité de l'Immaculée Conception.

Le Sanctuaire de Pontmain organise chaque mois, un "samedi du pèlerin en marche d'Espérance" avec un programme de pèlerinage bien établi.

Nous envisageons, en fonction des besoins, d'organiser un transport en car avec la compagnie des Transports Baudouin, mais pour cela, nous avons besoin de connaître le nombre approximatif de personnes qui souhaiteraient venir. Si vous désirez participer à ce pèlerinage paroissial, nous vous demandons donc de vous préinscrire.

Nous validerons les inscriptions définitives dans le courant de la rentrée paroissiale prochaine.

Vous pouvez vous préinscrire sur le site de la paroisse :

<https://stmaurilleenloireetlayon.diocese49.org/evenement/pelerinage-paroissial-a-pontmain/>